Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence

Danse

Présentation de la formation

La licence **Arts du spectacle** de l'Université Bordeaux Montaigne permet d'acquérir de solides connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des arts du spectacle. La formation cherche à développer l'esprit analytique et d'observation, l'esprit critique, l'expérimentation pratique et le sens du travail en équipe.

La licence « Arts du spectacle » comporte trois parcours :

- « Danse »
- « Cinéma et audiovisuel »
- « Théâtre »

La **licence Danse** permet aux étudiants intéressés par le domaine des études chorégraphiques, de trouver à l'Université les enseignements théoriques et les outils méthodologiques nécessaires à la construction d'un socle de connaissances fondamentales à l'approfondissement de ce domaine artistique, en complément d'une formation artistique et pédagogique de haut niveau, en partenariat avec le PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine, Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine.

UFR : Humanités
Durée de la formation : 3 ans
Langue d'enseignement : Français
ECTS : 180 crédits

Objectifs, compétences

Le choix d'un parcours mutualisé licence danse et diplôme d'État de professeur de danse aboutit à deux diplômes indépendants. **Il nécessite une double inscription** : une à l'Université Bordeaux Montaigne et une au PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine.

L'obtention de la licence danse sans l'obtention du diplôme d'État de professeur de danse n'autorise pas l'enseignement de la danse mais, dans tous les cas, elle permet la poursuite d'études en master.

Cette licence vise à relier une formation artistique professionnelle (techniques de danse, projets spectaculaires, analyse du mouvement…) et universitaire (acquisition de savoirs, méthodologie de recherche, projet professionnel…) venant enrichir le parcours de l'étudiant en danse.

Organisation de la formation

3 ans de formation organisés sur 6 semestres. Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European CreditTransferSystem) : 180 crédits pour valider la licence.

Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par des blocs de compétences.

Dimension internationale

Plusieurs programmes de mobilité vous offrent la possibilité de vivre une expérience unique en Europe ou dans certains pays du reste du monde.

La direction des relations internationales est votre interlocuteur principal dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité.

La participation au programme de mobilité est fortement conseillée dans l'une des nombreuses universités partenaires en Europe (programme Erasmus) ou en mobilité internationale.

Orientation et professionnalisation

L'équipe de la **Direction de l'Orientation, Stages et Insertion Professionnelle** (DOSIP) vous accompagne tout au long de votre cursus universitaire, afin de vous aider à construire un projet professionnel adapté à vos centres d'intérêt, besoins et contraintes.

Elle vous prépare également à aborder votre insertion professionnelle dans les meilleures conditions, notamment par le biais des stages.

Et après

Cette licence Danse permet des poursuites d'études vers un master **Arts de la scène et du spectacle vivant** « Expérimentations et recherches dans les arts de la scène ».

Poursuite d'études vers différents master (dont le master « Expérimentations et recherches dans les arts de la scène » de l'Université Bordeaux Montaigne) et doctorats. Accès aux métiers de la danse et, plus largement, au secteur de la culture.

Choisir l'Université Bordeaux Montaigne

L'université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert à tous. Elle dispense des formations en Arts, Langues, Lettres, Sciences humaines et sociales.

Son rôle est de vous former après le Bac, pour construire un parcours qui vous ressemble (parcours classique, en alternance, à distance, en mobilité internationale).

Elle vous accompagne tout au long de votre cursus dans la construction de votre projet personnel et professionnel et offre de multiples opportunités d'engagement dans la vie étudiante. L'université délivre des diplômes nationaux, reconnus à l'échelle européenne. Les cours y sont dispensés par des enseignants, parmi lesquels certains mènent également des activités de recherche, tous sont des experts dans leur domaine.

En savoir + :
https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/
https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/

Conditions d'accès

Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat, du DAEU « A », de l'ESEU « A » ou d'un titre équivalent (diplôme obtenu dans un pays membre de l'Union Européenne) pour une inscription en 1re année.

Procédures d'admission
Licence 1 : définie sur Parcoursup.
Licences 2 et 3 : consultable via l'URL ci-dessous.

Plus d'infos

http://ubxm.fr/licencedanse

Contact

Contact administratif :
licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

© Pierre Planchenault - Direction de la communication - Composition impression DSIN-PPI Bordeaux Montaigne - Septembre 2022